

Interventions du MSC auprès du groupe de travail à composition non limitée du CSA sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires.

GTCNL 14 mars 2022

Intervention sur la raison d'être de la recommandation politique - Sefu

- 1) Avant d'ouvrir les commentaires du MSC sur la section Zéro Projet et Raison d'être, nous nous sentons obligés de faire une brève déclaration sur la guerre en Ukraine.
 - La jeunesse du MSC est solidaire des victimes de cette guerre, nous craignons pour la vie de nos sœurs et frères en Ukraine, nous pleurons avec les réfugiés, nous voulons que cette guerre s'arrête.
 - Il ne peut y avoir de droit à l'alimentation - ni d'avenir pour les jeunes - lorsque la guerre et la violence menacent leur vie, détruisent la planète et limitent leur avenir. La nourriture ne doit pas être utilisée comme une arme.
 - La guerre en Ukraine doit être arrêtée maintenant. Nous soutenons l'appel à la paix et à un cessez-le-feu immédiat. Nous demandons le plein respect et l'application du droit international humanitaire. La pleine protection de tous les droits de l'homme est l'un des piliers fondamentaux des Nations Unies. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité présumés doivent faire l'objet d'une enquête.
 - La communauté internationale doit soutenir les victimes de cette guerre avec tous les moyens nécessaires pour garantir leurs droits humains, en particulier leurs droits à la nourriture, au logement et à la santé.
 - Nous, les jeunes du MSC, sommes solidaires de tous les jeunes déplacés de leur patrie, de tous les jeunes qui sont forcés de vivre dans des endroits où la violence s'exerce sur eux. Nous appelons tous les États membres à mettre fin à cette guerre et à toutes les autres formes de conflit armé, d'occupation illégale et de migration forcée dans ce monde.
- 2) Les jeunes du MSC ont été très engagés dans ce processus politique depuis le début.
 - Nous sommes déçus de voir que nos contributions n'ont pas été incluses dans ce Zero Draft.
 - Par-dessus tout, le projet zéro ne met pas suffisamment l'accent sur les droits de l'homme, en particulier le droit à l'alimentation.
 - Les droits des femmes et des paysans sont également absents de ce document.
- 3) Nous pensons que le rapport du HLPE sur la jeunesse est très solide. Ses conclusions scientifiques, fondées sur des preuves, devraient être fondamentales et très visibles dans ces négociations.
 - Le HLPE identifie les questions émergentes afin d'aider les États membres à prioriser les actions futures.
 - Cela signifie que nous devons aller au-delà du "langage convenu" pour le CSA.

4) Pour commencer nos commentaires, nous sommes frustrés de voir que le projet zéro ne contient pas de préambule, mais plutôt une "justification".

- Les préambules sont importants pour l'interprétation des documents internationaux, et ce rationnel devrait être converti en un

5) En outre, et plus fondamentalement, de nombreux éléments cruciaux du rapport du HLPE sont absents de la version zéro et des paragraphes de cadrage de la justification. Je vais présenter 6 points qui, selon nous, sont ESSENTIELS à l'élaboration de cet instrument politique, et qui devraient constituer la base de la section Rationale :

- Tout d'abord, le cadre conceptuel du rapport doit être clairement décrit.
 - Nous soulignons la nécessité d'une transition juste vers des économies de bien-être fondées sur la souveraineté alimentaire, des moyens de subsistance dignes et des environnements sains.
- Deuxièmement, les quatre piliers du rapport du HLPE ne sont pas inclus dans le projet zéro.
 - Les droits, l'équité, l'agence et la reconnaissance sont fondamentaux pour construire des économies de bien-être.
- Troisièmement, nous devons souligner l'un des principaux messages du rapport :
 - Des politiques de marché redistributives et médiatisées sont nécessaires pour soutenir l'engagement et l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires.
- Quatrièmement, nous espérons que le premier projet de recommandations comprend un langage clair sur la nécessité de redistribuer le pouvoir de manière significative afin que les jeunes soient reconnus et accompagnés en tant qu'agents de la transformation des systèmes alimentaires.
- Enfin, nous réitérons que la souveraineté alimentaire et l'agroécologie paysanne doivent être des éléments centraux de ces recommandations politiques. Le temps de la transformation est venu.

Intervention sur le point 1 de la recommandation de politique générale - Jessie

Bien que l'on trouve un langage inclusif dans la première partie, il est inquiétant de constater que le terme "droits de l'homme" n'apparaît pas une seule fois dans le projet. Les jeunes ne peuvent pas simplement être considérés comme des pièces du marché qui peuvent être engagées et employées : nos droits doivent être respectés et nous devons avoir la possibilité de nous assurer que notre avenir n'est pas vendu au marché, mais plutôt que nous façonnons notre propre avenir en faisant évoluer nos systèmes alimentaires locaux vers la souveraineté alimentaire. Je vais tirer des phrases spécifiques de cette section et élaborer sur les changements qui doivent être faits.

Premièrement, les recommandations politiques doivent être plus spécifiques quant à la signification des "droits des jeunes". Pour les jeunes du MSC, la réalisation des droits signifie une transformation vers la souveraineté alimentaire. Pour ce faire, les instruments des droits de l'homme doivent être reconnus et mis en œuvre par les États membres. L'UNDROP et l'UNDRIP sont essentiels et pertinents pour un certain nombre de paragraphes de cette section, car sans une prise en compte de la manière dont les ressources, la terre et le pouvoir peuvent être redistribués, nous n'avons aucun avenir dans

le système alimentaire. Les instruments des droits de l'homme doivent être clairement identifiés, ainsi qu'une recommandation sur la manière dont ces cadres juridiques peuvent contribuer à promouvoir le rôle des jeunes dans les systèmes alimentaires.

Ensuite, il est nécessaire de considérer les "environnements favorables" non seulement en termes abstraits. Comme le décrit le rapport du HLPE, la transition vers des économies de bien-être repose sur la construction de la souveraineté alimentaire, de moyens de subsistance dignes et d'environnements sains. Pour nous, un "environnement favorable" signifie avoir accès à des terres agricoles, protéger les écosystèmes et ne pas les piller à des fins d'extractivisme, et mettre en place des systèmes alimentaires locaux ou territoriaux gérés démocratiquement. Les écosystèmes détruits, les environnements pollués et les politiques basées sur le marché empêchent les jeunes de s'assurer des moyens de subsistance dignes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Troisièmement, l'avant-projet fait référence à "l'accès à une éducation, une santé, une hygiène et une nutrition adéquates". Une fois de plus, nous réitérons la nécessité de mettre l'accent sur les droits de l'homme, plutôt que de formuler ces questions uniquement en termes de garantie d'accès. Garantir l'accès " suppose qu'une force extérieure fournisse l'accès. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une agence et d'une autonomie pour façonner les systèmes qui affectent nos vies. L'UNDROP est à nouveau particulièrement pertinent car il contient un langage important qui définit les droits aux infrastructures de base et aux besoins de subsistance.

Enfin, nous sommes heureux de constater que l'ébauche zéro fait référence à l'hétérogénéité, l'intersectionnalité et la spécificité du contexte des aspirations, des besoins et des priorités des jeunes. Nous sommes également d'accord avec l'inclusion d'un langage sur les approches intergénérationnelles et la nécessité d'aborder les hiérarchies qui limitent l'agence collective et individuelle des jeunes. Ceci est particulièrement important pour les jeunes des zones rurales et urbaines où de nombreuses normes et traditions culturelles peuvent être particulièrement discriminatoires envers les jeunes femmes, la diversité sexuelle et de genre.

Pour vous donner un aperçu de la façon dont cela s'applique à moi : en tant que jeune agriculteur agroécologique, un environnement favorable est un environnement fondé sur les droits. L'accès à la terre a été un défi pour moi lorsque j'ai commencé ma ferme, car la financiarisation et le manque de protection réglementaire des terres agricoles au Canada sont endémiques et non contrôlés. Moi-même et mes pairs devons nous battre pour payer des prix gonflés avec peu ou pas de soutien gouvernemental. Ce même manque de soutien fédéral se poursuit : malgré le fait que la majorité des jeunes agriculteurs au Canada utilisent des pratiques agricoles écologiques, diversifiées et à faibles émissions, la majeure partie du soutien à l'agriculture atterrit toujours dans les mains de grandes exploitations agricoles axées sur les monocultures et l'exportation. Pour moi, un environnement favorable ressemble à un environnement où le soutien aux fermes agroécologiques et diversifiées est prioritaire.

Intervention sur le point 2 de la recommandation politique - Louis

Je suis Louis, 29 ans, originaire de la campagne française et représentant de l'ONG Spire, une organisation de jeunesse norvégienne qui se concentre sur la mise en œuvre de changements systématiques dans nos sociétés, pour un monde plus durable et plus juste. Je fais partie du groupe de travail sur le système alimentaire et j'ai travaillé dans le secteur alimentaire en tant que chef et dans des exploitations agricoles.

Pour que le changement ait lieu, nous avons besoin d'un langage clair et inclusif.

Ici, le projet zéro se concentre fortement sur l'emploi des jeunes, mais il est diminué par l'hypothèse que les affaires continuent comme d'habitude et que nous nous contentons de mettre en œuvre des ajustements au lieu de considérer les changements drastiques qui doivent être adoptés par tous.

Si les politiques nous laissent déterminer notre propre voie, nous, les jeunes, pouvons être de véritables agents de changement et de transformation des systèmes alimentaires. Des transformations nécessaires pour quitter l'idéologie agro-industrielle. Nos sociétés ont été et sont toujours basées sur les moyens de subsistance des paysans. Nous devons respecter cela.

L'agriculture paysanne nourrit le monde et suit les préceptes de l'agroécologie, mais le projet zéro n'y fait référence qu'une seule fois par "pratiques agroécologiques et autres pratiques innovantes". C'est une porte ouverte à l'agrobusiness industriel et aux fausses solutions aux crises écologiques et climatiques.

Le MSC n'a pas soutenu l'approbation des recommandations politiques qui n'ont pas été approuvées:

- donner la priorité à la réalisation des droits de l'homme
- ils ne reconnaissent pas suffisamment le potentiel transformateur de l'agroécologie
- ils ne reconnaissent pas les déséquilibres de pouvoir et les impacts de l'agriculture industrielle dans nos systèmes alimentaires.
- ils ne reconnaissent pas les connaissances ancestrales et traditionnelles des peuples et communautés autochtones et paysans

Maintenant, le paragraphe 2 :

Point a) :

Ce paragraphe doit être plus ambitieux et inclure les transformations essentielles et radicales des systèmes alimentaires et la manière de garantir les droits humains des jeunes. Il manque un langage fort concernant l'accès et les droits et n'est pas inclusif pour les jeunes dans toute leur diversité (genre, ethnicité, handicap, religion, famille et état de santé).

Point e)

Les "lois et réglementations du travail" mentionnées ici devraient être fondées sur les droits de l'homme et les déclarations existantes qui les protègent. Lorsque l'agriculture durable est mentionnée, cela ne devrait pas seulement signifier qu'elle préserve les ressources environnementales mais aussi sa main-d'œuvre.

Point f)

Lorsqu'on évoque le travail de soins, il est important d'inclure le mot *reconnaissance* du travail de soins, *redistribution* et équité. Nous voudrions être plus ambitieux ici encore en demandant un tout nouveau système économique et de soins basé sur le bien-être.

Point g)

Le contrôle des conditions de travail, avec des mesures prises par la communauté, est important pour garantir des moyens de subsistance inclusifs et gratifiants. La portée et le contenu des droits du travail des jeunes doivent être clairement spécifiés et constituer la condition d'accès aux financements publics et privés.

Point h)

Nous demandons que les recommandations du CSA soient basées sur la Déclaration du Forum international pour l'agroécologie, les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO et les 13 principes de l'agroécologie du HLPE qui reconnaissent mieux les besoins des producteurs alimentaires.

Intervention sur le point 3 de la recommandation politique - Kris

"Accroître l'accès équitable aux ressources", une référence à la recommandation du rapport du HLPE "Accès aux marchés", point a. "...les marchés informels, émergents et alternatifs qui favorisent les chaînes d'approvisionnement courtes..." pourrait être importante.

Les marchés alternatifs basés sur des chaînes d'approvisionnement courtes posent des barrières beaucoup plus faibles pour l'accès des jeunes aux marchés. Ils ont également un fort potentiel pour favoriser la participation des jeunes sur la base d'un partage équitable des ressources disponibles. Le projet zéro se concentre sur "les chaînes d'approvisionnement alimentaire durables et soutient l'engagement des jeunes dans les primes de prix et les systèmes de certification...". Les marchés alternatifs basés sur des chaînes d'approvisionnement courtes devraient être mentionnés au moins en même temps que la certification, car ils ont souvent un potentiel plus élevé de primes de prix avec des barrières d'entrée plus faibles. Ceci est particulièrement important pour les jeunes, car ce sont souvent eux qui s'engagent dans la transformation et le développement de produits dans les chaînes de valeur locales, lorsqu'ils n'ont pas accès à la terre pour s'engager directement dans l'agriculture. Systèmes de garantie participatifs.

Intervention sur le point 4 de la recommandation politique - Paola

Concernant la recommandation 4 : "Améliorer les connaissances, l'éducation et les compétences" :

Garantir le droit à une éducation gratuite et de qualité pour tous les jeunes est le point de départ de la construction de leur identité et de leur action, tant individuelle que collective.

- Pour le point 4.a. : nous vous demandons de remplacer "assurer l'accès universel" par "réaliser le droit à une éducation gratuite, de qualité et culturellement adaptée" dans les zones rurales et urbaines.

En ce qui concerne la proposition d'extension des programmes d'études, nous pensons qu'elle est trop large.

- Pour le point 4.b. : nous vous demandons d'inclure que dans les écoles primaires et secondaires, l'agriculture soit abordée en relation avec d'autres sujets, afin de sensibiliser les étudiants au rôle que la production alimentaire a sur l'environnement, l'économie, la culture, et vice-versa. Pour les programmes universitaires, nous voulons que l'agroécologie et la politique et les processus alimentaires soient inclus comme des sujets clés.

En ce qui concerne la formation :

- Nous vous demandons instamment d'inclure le terme "agriculteur" au point 4.c, car l'un des principaux problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées est la disparition des agriculteurs, en particulier des petites et moyennes exploitations.
- Dans le même temps, nous vous demandons de changer le langage entrepreneurial actuel - où l'agriculture est simplement conçue comme un "travail" au sens formel - et

de reconnaître que pour de nombreuses personnes dans le monde, l'agriculture est un moyen de subsistance.

- Enfin, nous vous demandons d'étendre le point 4.c en incluant la promotion des formes informelles de formation telles que les écoles paysannes et les formations de paysan à paysan, car elles représentent encore la base de connaissances de l'agriculture familiale dans le monde et la survie des connaissances spécifiques locales.

Sur la recherche :

Nous sommes confrontés à une énorme disproportion dans la manière dont les fonds de recherche sont alloués : le plus grand pourcentage de l'argent est utilisé pour développer l'agriculture de haute technologie, la numérisation, les nouveaux OGM. Des approches que l'on qualifie désormais de manière inquiétante de "durables" et "vertes". Cela signifie soutenir le type d'agriculture extractiviste qui a causé une grande partie de la crise écologique et sociale.

- Pour le point 4.d. : nous vous demandons d'inclure la réorientation des financements de l'agriculture industrielle vers l'agroécologie et d'autres types d'agriculture à petite échelle, y compris l'agriculture paysanne et indigène. Ces approches nourrissent les gens depuis des milliers d'années et elles peuvent continuer à le faire tant que des ressources sont utilisées pour prouver formellement qu'elles peuvent le faire.

Intervention sur le point 5 de la recommandation politique - Flavia

Concernant la section 5, nous comprenons que l'innovation technologique et la numérisation sont des aspects importants du système alimentaire actuel, cependant nous pensons que leurs avantages et risques potentiels dépendent entièrement du contexte de leurs applications. Le rapport du HLPE était également très clair à ce sujet.

En ce sens, lorsque nous parlons de numérisation, la première et principale question à poser est de savoir à quelle forme d'agriculture la numérisation s'adresse. Par exemple, la numérisation de l'agriculture agroécologique nécessite une approche totalement différente de celle appliquée actuellement dans l'agriculture intensive ou industrielle.

Il est nécessaire de surmonter la fracture numérique actuelle afin que les avantages potentiels de cette technologie soient accessibles à tous les jeunes, et pas seulement à ceux qui ont accès à des niveaux plus élevés de capital financier. En fait, le rapport du HLPE a souligné que "les technologies numériques ont le potentiel de "développer la démocratie du savoir", si cette fracture numérique est surmontée.

Nous voulons également souligner que les jeunes qui n'ont pas tous les moyens de s'offrir ce genre d'innovations numériques sont souvent laissés sans aucune protection de leurs données personnelles et de leurs territoires, lorsqu'ils les obtiennent.

Nous demandons instamment une utilisation équitable de la technologie, qui protège les petits producteurs alimentaires et les populations autochtones avec leurs connaissances et leur souveraineté, plutôt que les grandes entreprises privées, et nous voulons que cela soit également très clair dans le projet. C'est pourquoi, ajouter un point sur la propriété des données est crucial lorsque

nous parlons de numérisation. Il est également nécessaire d'attirer l'attention sur la génération de la technologie à partir des territoires, où se trouvent les jeunes. Les jeunes dans les territoires n'obtiennent pas seulement la technologie qui provient de la big tech et du big data, qui dominent le marché mondial, ils utilisent la technologie durable à petite échelle d'une manière d'organiser les systèmes alimentaires locaux. Les technologies numériques, où les données sont contrôlées et détenues par les jeunes eux-mêmes, peuvent également servir d'exemple pour organiser la distribution de légumes de saison et produits localement.

Pour entrer dans les détails, comme pour le point A, nous nous félicitons de la mention de l'"innovation sociale", mais nous pensons qu'elle pourrait être renforcée par une clarification de l'objectif d'une telle innovation. En tant que MSC, nous croyons fermement que l'innovation sociale devrait être ancrée dans le respect des limites écologiques, tout en travaillant vers des économies de bien-être, comme présenté par le HLPE. Le point A pourrait également bénéficier de l'ajout d'économies solidaires ou communautaires et de coopératives comme exemples. Ce point dit seulement que les connaissances indigènes et intergénérationnelles devraient être prises en compte. Ainsi, la numérisation est le cadre de référence et les connaissances autochtones ne sont que secondaires. Nous pensons que les connaissances des peuples autochtones devraient être davantage mises en avant dans ce paragraphe.

Le point B parle plutôt de services de vulgarisation. Nous voulons souligner que ces services conventionnels ne sont pas toujours adéquats. C'est pourquoi des concepts tels que la formation de paysan à paysan sont nécessaires, et nous pensons qu'il est essentiel d'inclure également la formation de jeune à jeune, par et pour les jeunes. Ces méthodologies ont prouvé leur efficacité pour des systèmes alimentaires plus équitables, mais elles ne sont souvent pas reconnues. Les recommandations politiques pourraient être innovantes en reconnaissant et en accueillant ces types de formations.